

PÔLE



DES ACTIVITÉS & CULTURE SPORTIVE

FSGT *Fédération Sportive
et Gymnique du Travail*

Commission fédérale
ACTIVITÉS GYMNiques

DROITS D'ENGAGEMENTS AUX CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX

Les programmes des trois disciplines (GAM - GAF et GR), le cahier des charges ainsi que le règlement administratif sont disponibles sur le site internet ([ici](#)).

Le règlement administratif est commun aux trois disciplines.

La cotisation CFA s'élève à 35 euros par club, quel que soit le nombre de disciplines choisies par le club (GAM, GAF et/ou GR).

Discipline	Choix du club	Coût Cotisation CFA
Droit d'engagement GAM		35 euros
Droit d'engagement GAF		
Droit d'engagement GR + GE		
Total		35 euros

Zone : Comité :

Club :

Adresse :

.....
.....
.....

Nom et Adresse du correspondant :

.....
.....
.....

Téléphone : Email :

Fait à Le

Signature :

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de la FSGT à retourner à :

FSGT, CFA Gymniques

14 Rue Scandicci, 93500 Pantin

Tél : 01 49 42 23 64 - aurelia.desvergne@fsgt.org

